Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260304-DB_2026_031-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 04 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le **quatre mars** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire.

Membres Présents :
Mme METOIS-LE BRAS Christine, M. RAULT Alain, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick **(dès son arrivée à 20h20 pour la délibération n°2026-035)**, Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. NAVINER André, Mme LE THERIZIEN Hélène, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, Mme HERVE Isabelle, Mme HERNOT Martine, M. CORMAND Yvon, Mme MACRE Amélie, Mme LEMAITRE Julie, M. RENAULT Gaétan.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

M. THOMAS Jean-Yves	a donné procuration à	M. RAULT Alain
M. KIDDEM Omar	a donné procuration à	M. CORMAND Yvon
M. ALLAND Patrick	a donné procuration à	M. HERVE Pascal **(jusqu'à son arrivée à 20h20 - délibération n°2026-034)**

Secrétaire de séance : M. NAVINER André

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS) et Mme ALLOYER LEMPERIERE Ingrid (responsable Finances)

DÉLIBÉRATION N° 2026-031
Rapporteur : Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire

OBJET : FINANCES – SPIC CENTRALE SOLAIRE JAURÈS – BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif 2026, dont la présentation est détaillée en annexe, est soumis à votre approbation. Il présente les équilibres suivants (en € HT) :

SPIC Centrale Solaire Jaurès	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	47 789,00 €	47 789,00 €
Investissement	54 420,00 €	54 420,00 €
Totaux	**102 209,00 €**	**102 209,00 €**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2311-1 et suivants ;

Vu la délibération n°2026.005 du 4 février 2026 approuvant le rapport de présentation du Débat d'Orientations Budgétaires ;

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale réunie le 17 février 2026 ;

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260304-DB_2026_031-DE

Considérant que, les sections d'exploitation et d'investissement du budget primitif de la centrale solaire Jaurès pour l'exercice 2026 s'équilibrent en dépenses et en recettes pour les sommes respectives de 47 789 € en fonctionnement et 54 420 € en investissement;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, ADOPTE le budget primitif 2026 de la centrale solaire Jaurès tel qu'annexé au présent document.

A Trégueux, le 09 mars 2026

Le secrétaire de séance,

M. NAVINER André

Le Maire,

Mme MÉTOIS-LE BRAS Christine